



HAL
open science

Le problème de la réflexivité en basque

Didier Bottineau, Daniel Roulland

► **To cite this version:**

Didier Bottineau, Daniel Roulland. Le problème de la réflexivité en basque. Rousseau, A., Bottineau, D., & Roulland, D. L'énoncé réfléchi, Presses Universitaires de Rennes, pp.208-225, 2007. halshs-00339898

HAL Id: halshs-00339898

<https://shs.hal.science/halshs-00339898v1>

Submitted on 19 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le problème de la réflexivité en basque

Didier BOTTINEAU - Daniel ROULLAND

*O, ez naizela polita uste duzu,
Baina ez epaitu ikusten duzunagatik,
Neure burua jateko prest nauzu
Ni baino kapela dotoreagoa aurkitzen baduzu.*

*Oh, you may think I'm not pretty,
But don't judge on what you see,
I'll eat myself if you can find
A smarter hat than me.*

J. K. Rowling, *Harry Potter and the Philosopher's Stone*

Le basque est une langue à verbe final, c'est-à-dire que, de façon générale, les éléments formels suivent les éléments lexicaux : ainsi on a des postpositions au lieu de prépositions, et le verbe lexical précède l'auxiliaire qui clôt la proposition dans l'énoncé non marqué. Les propositions relatives précèdent leur antécédent, et surtout les propositions subordonnées précèdent le verbe final, généralement comme des construits nominaux déclinés. Diverses contraintes ou focalisations peuvent bien entendu modifier cet ordre. Autrement dit, nous avons affaire à une proposition « maximale intégrante » dans cette langue, ce qui a des conséquences considérables pour les phénomènes d'anaphorisation et de réflexivité. Nous commencerons par examiner l'hypothèse de la « non-configurationnalité » en basque, avec essentiellement l'argumentation de G. Rebuschi (1997), pour qui « il ne peut pas y avoir d'anaphores phonétiquement réalisées comme arguments d'un verbe » basque. Nous verrons ensuite qu'il n'y a pas de co-référence possible et essaierons d'en comprendre les raisons, puis examinerons les différentes solutions mises en œuvre dans cette langue. Il nous paraît que ces phénomènes sont en rapport avec la structure de la proposition et l'ergativité.

LA NON-CONFIGURATIONNALITE DU BASQUE

Dans son article « Pour une représentation linguistique duale : structure syntagmatique et structure lexicale en basque » (1997) G. Rebuschi montre que les asymétries entre sujet et objet¹ des langues dites « configurationnelles » ne sont pas observées en basque et fait l'hypothèse d'une « non-configurationnalité » (Rebuschi 1997 :102). La notion cruciale est celle de c-commande :

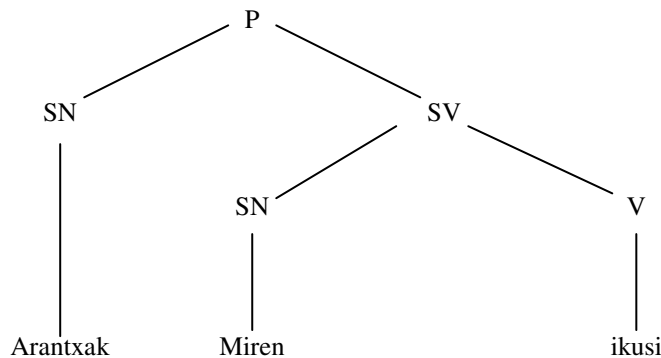
- (1) X c-commande Y ssi X ne domine pas Y et le premier nœud qui domine X domine aussi Y. Les anaphores doivent être c-commandées dans un certain domaine.

Le tableau ci-dessous explique la différence dans la « c-commande » des anaphores dans une structure non-configurationnelle (B) :

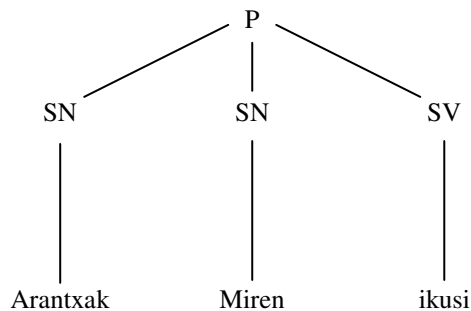
¹ Au lieu de « sujet » et « objet », il serait préférable d'utiliser le « A » et le « O » de Dixon ou le « X » et le « Y » de Lazard, mais on peut accepter d'entendre ces notions comme celles du cadre configurationnel. Cela ne gêne en rien (au contraire, car il s'agit de démontrer l'inadéquation de ce cadre) l'argumentation de G. Rebuschi.

(A) Arantxak Miren ikusi du
 Arantxa-k M.- Ø vu aux(tr)
 Arantxa a vu Miren

(B) a. [_P [_{SN} Arantxak] [_{SV} [_{SN} Miren] [_V ikusi]](du)]
 b.



(C) a. [_P [_{SN} Arantxak] [_{SN} Miren] [_V ikusi]](du)]
 b.



En Bb, le SN *Arantxak* (à l'ergatif) c-commande le SN *Miren* (à l'absolutif) intérieur au syntagme verbal SV². Dans cette structure se développent les principes du liage régissant les anaphores. Or, ce que constate G. Rebuschi, c'est que l'anaphorisation repose sur le constituant SV (ou V', voir note 2). Pour démontrer que la structure B est la bonne, l'existence de SV devrait être prouvée indépendamment, faute de quoi le raisonnement serait circulaire. Puisqu'il s'agit d'un constituant, les tests suivants peuvent être mis en œuvre :

- (a) SV peut être dédoublé par coordination.
- (b) Il existe au moins une pro-forme globale pour SV.
- (c) SV en bloc peut être déplacé, mais non SN ou V individuellement.
- (d) SV en bloc peut être élide, mais non SN ou V individuellement.

Le résultat de ces tests est négatif dans tous les cas :

(a) ne tient pas en basque car d'une part il n'est pas nécessaire de réaliser les SN du fait du rappel intra-auxiliaire, et d'autre part la coordination éventuelle affecte la proposition entière et non SV indépendamment : (17c) *il [mangeait les pommes] et [buvait le vin] > berak*

² Dans la théorie X-barre, la représentation de SV serait [_{VP}[_{DP} Arantxa][_{V'}[_V ikusi][_{DP} Miren]]] (VP = verb phrase, DP = determiner phrase) mais cela ne change rien à la démonstration de G. Rebuschi. On peut cependant remarquer que le DP *Miren* dominé par V' serait morphologiquement à l'absolutif comme le serait un DP inaccusatif. Par ailleurs 3b pose la question du statut de l'ergatif par rapport à l'absolutif. Si, par paramétrage, on construisait une représentation à tête finale, il faudrait poser l'ergatif en adjonction, mais cela nous ramènerait de toute façon à la structure « transitive » de l'auxiliaire qui intègre justement cet ergatif.

sagararak jaten zituen eta ardoa edaten zuen, avec *zituen* = il les eut (P3_{PL} ABS-AUX-P3_{ERG}-Passé) et *zuen* = il l'eut (P3_{SG} ABS-AUX-P3_{ERG}-Passé). Il est possible d'omettre les auxiliaires dans des séquences de ce type sauf généralement le dernier, mais ce n'est que par souci d'élégance ou de concision, et ils peuvent toujours être réalisés avec leur structure argumentale propre (à savoir absolutif + éventuellement datif, ergatif et allocutif).

(b) non plus : on peut utiliser *hala egin* (faire comme ça) ou *hori egin* (faire ça) pour reprendre un prédicat mais il s'agit d'un renvoi lexical.

(c) non plus : on peut déplacer pour topicalisation l'objet ou le verbe mais pas l'ensemble objet+verbe. En français, nous avons *quant au vin, c'est moi qui l'ai bu*, en basque même chose *ardoa ere, nik edan dut*, mais la phrase **quant à boire du vin, c'est moi qui l'ai*, est agrammaticale, de même en basque avec **ardoa edan ere, nik dut*. On a cependant en français *boire du vin, c'est moi qui l'ai fait* alors qu'en basque l'agrammaticalité demeure avec **ardoa edan ere, nik egin dut hala/hori* (j'ai fait comme ça). Ce qui pose problème, c'est le rappel absolutif dans l'auxiliaire : il peut s'agir de *ardoa* (*ardoa dut* = le vin je-l'ai) mais absolument pas de *ardoa edan*.

(d) non plus : on a en anglais *Have you seen him ? Yes I have*, avec ellision de *seen him* mais pas **Yes I have seen*, ce qui confirme le constituant *see him*. En basque on élide non pas objet + verbe mais l'ensemble Complémenteur + proposition³ (voir 5) : *Arantxak Miren ikusi du, eta Patxik ere bai* (Arantxa a vu Miren et Patxi aussi). Selon G. Rebuschi, l'assertif *bai* est en C (place de complémenteur).

Autrement dit, il est impossible de démontrer l'existence d'un constituant SV = objet + verbe en basque puisqu'à chaque test il s'avère que c'est le groupe absolutif + auxiliaire qui est affecté, c'est-à-dire la proposition entière, l'auxiliaire marquant l'absolutif obligatoirement⁴. C'était une observation facilement faisable en morphologie seule : la marque d'absolutif dans l'auxiliaire ne peut pas inclure le verbe lexical puisqu'elle rappelle justement l'argument absolutif de ce verbe. C'est comme si, du français *je l'ai mangée la pomme*, on passait à **je l'ai, mangée la pomme*. On peut parler alors comme Rebuschi de structure « plate » (111, voir Cb) ou, selon l'expression de G. Guillaume (Roulland 2001) de structure « horizontale » c'est-à-dire d'une structure où SV n'est pas un constituant.

De ceci découlent les fonctionnements des anaphores et pronoms (109sq) *bere* (possessif de P3), *elkar* (réciproque) et *bere burua* (réflexif). Du fait que les SN « sujet » et « objet » (voir note 1) ne sont pas asymétriques, ils se c-commandent réciproquement, ce qui est une manière de dire que la c-commande n'est pas discriminante. *Bere* peut se trouver dans le SN « sujet » comme en (2) (24 de Rebuschi) :

- (2) erran zioten [bere muthilek] [nagusiari] (Axular)
dit aux *b.* serviteurs-*k* maître-au
ses_i serviteurs dirent au maître_i.

Ou bien V + F (c'est-à-dire verbe + auxiliaire) « est passé sous C, mais le sujet continue (...) de c-commander asymétriquement le SN datif » (110) ou bien les SN ont été déplacés « comme résultat de l'opération de *scrambling* ». Dans ce cas, en effet, « *nagusiari* c-commande effectivement *bere* ». Le *scrambling* consistant simplement à dire que les constituants ne se trouvent pas à leur place normale, nous n'insisterons pas, d'autant que G. Rebuschi relève plus sérieusement que *bere* peut se retrouver en position topique comme dans (3) :

³ Soit l'ensemble C + IP (inflection phrase).

⁴ Sauf bien entendu à certaines formes injonctives.

- (3) [bere muthilek_i] uste dut [t_i erran ziotela hori nagusiari]⁵
 [ses serviteurs_i] croyance je-l'ai [t_i dit qu'ils-le-lui-ont cela au-maître]
 Je crois que ses serviteurs ont dit cela au maître.

Si « le liage de *bere* doit s'effectuer avant tout mouvement vers les positions non-argumentales ou périphériques » (111), on reconnaîtra avec G. Rebuschi que l'hypothèse non-configurationnelle de Cb (tableau ci-dessus), où « les SN sujet et objet se c-commandent réciproquement » est la bonne.

Le réciproque *elkar* (l'un l'autre) montre un fonctionnement pronominal. Selon le principe B, un pronom doit être libre et c'est le cas en (4). Les ergatifs coordonnés entraînent une marque ergative plurielle dans l'auxiliaire mais le rappel absolutif de *elkar* est singulier (*dute* = elles l'ont, au lieu de *dituzte* = elles les ont) :

- (4) Arantxak eta Mirenek elkar ikusi dute (*dituzte) (4a de Rebuschi)
 Arantxa et Miren se sont vues (elles ont vu l'une l'autre).

De la même manière, (5) montre un rappel absolutif P3 pour *elkar* (*dugu* = nous l'avons). Une forme telle que **gaitugu* (nous nous avons) est agrammaticale :

- (5) Guk elkar ikusi dugu (*gaitugu)
 Nous nous sommes vus l'un l'autre.

**Gaitugu* (nous nous avons), de même que **naut* (je m'ai), **hauk* (tu t'as), **zaituzu* (vous vous avez) sont impossibles, car il y aurait coréférence formelle entre sujet et objet. Cette observation conduit Rebuschi à poser (6) :

- (6) Dans une langue non-configurationnelle, il ne peut pas y avoir d'anaphores phonétiquement réalisées comme arguments d'un verbe (112).

Si c'était le cas en effet, ces anaphores c-commanderaient leur antécédent. *Elkar* est donc un pronom référentiellement disjoint des autres SN, même alors qu'il possède lexicalement une capacité anaphorique (qui lui interdit par ailleurs la position « sujet »). Ce n'est pas une anaphore. On notera que nous avons toujours affaire au même problème qui est lié au rappel argumental dans l'auxiliaire (et certains verbes).

La construction réfléchie répond aux mêmes principes : *bere burua* (littéralement « sa propre tête ») en (7) est autonome syntaxiquement et peut se trouver en position « sujet » (ergatif) comme en (7b) mais en perdant sa valeur d'anaphore :

- (7) a. Mirenek bere burua ikusi du argazkian
 Miren sa tête vu elle-l'a dans la photo
 Miren s'est vue [a vu sa tête] sur la photo).
- b. Bere buruak izutu du Miren
 Sa tête effrayé elle-l'a Miren
 *elle-même a effrayé Miren
 Sa_i tête a effrayé Miren_i.

⁵ Forme labourdine. En basque unifié : *Bere mutilek uste dut esan ziotela hori nagusiari*.

Les mêmes restrictions s'appliquent que pour *elkar*, avec accord singulier et impossibilité de co-référence :

- (8) Nik neure burua ikusi dut (*naut)
Moi ma tête vu je-l'ai (*je m'ai).
- (9) Guk geure burua ikusi dugu (*gaitugu, *ditugu)
Nous notre tête vu nous-l'avons (*nous nous avons, *nous les avons).

La lexicalisation même du « réfléchi » marque son autonomie, malgré la grammaticalisation. A ce point, nous voyons que l'hypothèse de la non-configurationnalité en basque développée par G. Rebuschi permet de poser un principe de non-anaphore, ou de non-co-référence, bloquant la grammaticalisation morpho-syntaxique d'une diathèse réciflexive en basque. Pour en comprendre le mécanisme, nous repartirons de la configuration, plus familière, des langues qui ne connaissent pas un tel blocage.

LE SCHEME PREDICATIONNEL EUSKARIEN

Analyse argumentale et synthèse actancielle

L'énoncé basque canonique – notion que l'on relativisera *infra* – se décompose en deux phases syntaxiques successives et solidaires correspondant à deux étapes cognitives de la construction du procès que le locuteur transmet à l'allocutaire par la linéarisation énonciative. Dans un premier temps, sont thématiques des syntagmes nominaux terminés par une postposition à valeur casuelle dont la valeur sémantique spécifie si on a affaire à un participant au procès (absolutif, ergatif, datif), à un périphérique accessoire adjoint à un participant (génitif possessif, génitif délimitatif) ou à l'un des périphériques circonstanciels cadrant le procès (inessif à valeur locative, allatif à valeur directive, instrumental, etc., avec des surcompositions à deux, trois ou quatre niveaux pour construire des rapports plus complexes tels que le but, le comitatif, la causalité, la fonction, etc.). Cette post-position, post-syntagmatique, se suffixe au dernier élément lexical quelle qu'en soit la nature. Les exemples suivants, typiques de cette disposition, illustrent comment les constituants participatifs sont énumérés avant d'être confrontés dans le verbe :

- (10) a. Harry zutitu egin zen.
b. [Harry]_{ABS} levé fit il-(passé).
c. Harry se leva.
- (11) a. Ronek bere makila magikoa atera zuen.
b. [Ron]_{ERG} [baguette magique]_{ABS} sorti la-il.
c. Ron sortit sa baguette magique.

Si l'on considère la structure de la phrase dans sa globalité, on y distingue donc une *phase analytique* discriminant les syntagmes nominaux sous postposition casuelle et une *phase synthétique* qui concentre leurs représentants autour du verbe, en l'état, avec ajout (allocutivité) ou occultations (passif, antipassifs), ou les deux à la fois (passif et antipassifs allocutifs). La première jette le « casting » du procès en nommant lexicalement les participant et leur assignant un rôle : repère (ABS), dominant (ERG) et dominé (DAT) ; la seconde met en scène le scénario proprement dit en articulant la confrontation des participants, auxquels sont adjoints les marques des repérages de temps, aspect et modalité permettant le calcul du référent extralinguistique du procès ainsi constitué. On a affaire à une langue à verbe final, de

type SOV, qui traite la synthèse prédicationnelle après l'analyse argumentale (comme le japonais) : les syntagmes sont communiqués à l'allocutaire dans l'ordre de leur conception par le locuteur⁶.

Dans l'énoncé basque prototypique, les deux phases d'analyse et de synthèse sont clairement séparées et successives : les arguments lexicaux en amont projettent ou cataphorisent les actants intraverbaux qui, pour leur part, anaphorisent leurs antécédants notionnels énumérés en amont, créant l'effet de boucle spéculaire si caractéristique du type euskarien complet ainsi que la fermeture syntaxique de l'unité phrastique sur elle-même analogue à la description donnée par Queixalós (2003) pour le katukina. En pareil cas, la linéarité syntaxique affiche iconiquement la succession des constituants cataphoriques de la phase analytique (les arguments nominaux) puis du constituant anaphorique en position finale (le verbe ou l'auxiliaire « conjugué » par incorporation des pronoms liés). Il va sans dire que cette chaîne canonique servant de repère prototypique connaît maintes variations telles que (i) l'implication de constituants lexicaux pour des arguments acquis en situation ou en contexte, (ii) la postériorisation de l'argument ergatif dans les énoncés passifs, (iii) la thématization du verbe ou de l'auxiliaire conjugué par la négation initiale, (iv) la mise en relief d'un argument par extraposition gauche (dite *galdegaia*). Si ces variations reprofilent localement le schème prédicationnel canonique, elles sont loin de l'infirmier, et corroborent le principe selon lequel le schème phrastique euskarien est avant tout un « logiciel énonciatif » d'analyse et de synthèse dont la réalisation n'est pas nécessairement complètement explicite ni linéaire. Or ce protocole est précisément le grand responsable du blocage de la réflexivité en typologie euskarienne.

Du schème prédicationnel à la non-coréférence

Le principe même de l'analyse argumentale repose sur la discrimination de participants référenciels discrets auxquels on assigne des fonctions relationnelles contrastées : X-ERG, Y-ABS, par exemple *Katuak sagua* « Le chat, la souris ». On rappelle que les fonctions ABS, ERG et DAT ne figurent pas des rôles thêta tels que le patient, l'agent et la cible, mais des positions systématiques comme le noyau neutre, le satellite de polarité positive et le satellite de polarité négative. En effet, si les cas marquaient des rôles, il n'y aurait rien de contradictoire à envisager successivement un participant comme agent et comme patient même dans un cadre analytique qui se veut discriminant. Mais la sémantique des cas du basque n'est pas référencielle, elle est gestaltienne et oppose un centre à des périphériques. Dans ce dispositif, il est absolument exclu que deux sites adversatifs tels que centre et périphérie puissent être instanciés par une même unité lexicale : deux cas distincts sont inévitablement appliqués à deux participants discrets, aussi est-il exclu de pouvoir envisager successivement le même participant dans deux rôles contrastés : *X-ERG, X-ABS, par exemple **Katuak katua* « Le chat, le chat » (agent, patient coindexés). Il est possible de construire diverses diathèses ouvertes comme *Katuak sagua jan du* « Le chat a mangé la souris », *Betaurrekoak anaiari puskatu zaizkio* « Mon frère a cassé ses lunettes (litt. *Les lunettes ont cassé à mon frère*), *Aitak dirua anaiari eman dio* « Mon père a donné l'argent à mon frère », mais pas des diathèses fermées ou bouclées comme **Katuak katua ispiluan ikusi du* « Le chat a vu le chat dans le miroir » (au sens de « le chat s'est vu dans le miroir »), **Betaurrekoak betaurrekoei puskatu zaizkie* « Les lunettes se sont cassées (à elles-mêmes) ». Ainsi, le schème argumental euskarien, centré sur le repère absolutif et non sur le verbe, est caractérisé par un principe de non-coréférence ou non-coindexation frappant les participants lexicaux qui instancient les sites gestaltiens de noyau (absolutif) et satellites (ergatif, datif)

⁶ Ceci faisait parler à Guillaume de la linéarité du basque et relève de l'iconicité syntaxique en regard de la genèse cognitive telle que la transmet l'allocution. Cf. Coyos 2004, Roulland 2004.

strictement discrets par localisations et polarisations adversatives (positif, neutre, négatif). Or on sait que la conjugaison verbale consiste à agglutiner les pronoms anaphoriques liés qui représentent ces arguments lexicaux. Il s'ensuit que dans la reproduction du schème argumental par le schème actanciel, le verbe ou l'auxiliaire conjugué hérite de la contrainte de non-coréférence qui a présidé à la gestion des rapports argumentaux inter-nominaux en amont de la prédication verbale : en basque, le blocage de la réflexivité n'est pas d'origine verbale, il est imposé au verbe par une contrainte issue du domaine nominal élaboré en phase analytique. L'argument ultime en faveur de ces propositions réside dans le caractère génératif de l'agglutinat auxiliaire. Si le schème argumental bloque la formation de toute matrice réflexive, il n'en est pas moins parfaitement possible de prédire quelle forme prendraient les conjugaisons si de telles structures étaient cognitivement viables ; les logiciels de génération morphosyntaxique produits au Pays Basque⁷ sont d'ailleurs contraints d'intégrer des règles spécifique bloquant leur production, a priori tout à fait générables :

- (12) Ikusten haut « je te vois » ; ikusten *naut : « je me vois »
 Ikusten nauk/n « tu me vois » ; ikusten *hauk/n : « tu te vois »
 Maite zaitut « je vous aime » ; maite *naut « je m'aime »⁸
 Gustatzen zait « ça me plaît » ; gustatzen *natzait « je me plais ».
- (13) Lorea eman diot « je lui ai donné la fleur »
 lorea eman *didat « je me suis donné la fleur »
 eman *nidat « je me suis donné à moi-même » (« j'ai donné moi à moi »).

On va en revanche trouver différentes stratégies d'expression des diathèses réflexive et réciproque non grammaticalisées par des conjugaisons réfléchies : 1) par implication par intransitivation, 2) par assignation à un repère datif, 3) par lexicalisation de la réflexivité par l'expression *bere buru-* « sa tête », 4) par lexicalisation de la réciprocité avec *elkar* et *bat beste* « l'un l'autre ».

VOIX INTRANSITIVE ET DIATHESE RECIFLEXIVE

La voix intransitive met en jeu un syntagme nominal à l'absolutif repris dans la conjugaison par un pronom du paradigme NOR : *Aita etorri da* « Papa est arrivé » (respectivement *aita* et *d-* de *da*). On sait que l'absolutif est un non-cas morphologique ne déterminant aucune valeur argumentale particulière, et que l'absolutif ne se spécialise dans l'expression d'une valeur que s'il est confronté à un autre syntagme nominal sous cas positif marqué ; par exemple, l'absolutif figure le patient par contraste avec un agent marqué à l'ergatif. Par définition, ce mécanisme ne joue pas à la voix intransitive, en sorte que le SN non fléchi conserve la possibilité de référer son argument à tous les rôles potentiellement disponibles, même plusieurs à la fois, quitte à maintenir une certaine ambivalence. Que l'on considère : *Izkutatu naiz* « Je me suis caché. » (littéralement : « je suis caché »)⁹. Les exemples suivants sont extraits des traductions basques de divers titres des bande dessinée *Astérix (Astérix Korsikan / Astérix en Corse)* et *Tintin (Adarbakarraren sekretua / Le secret de la Licorne)* :

⁷ http://www.euskaraz.net/Argitalpenak/Testuak/Alegria_Morfologiaren_tratamendua.pdf [exemple de Alegria (1995, 64) - 24/10/2005].

⁸ Mais on pourrait, par transgression humoristique, envisager une telle structure pour traduire un énoncé du chat Garfield, qui, en réponse à son maître déclarant « I could nearly say that I love you », ose un « I love me too » a priori tout aussi « incorrect » en anglais.

⁹ Une structure véritablement attributive, plaçant un participe accompli en fonction d'adjectif (« je suis caché »), nécessite le déterminant *-a* : *nekatua naiz / nago* (V. être résultatif, type *estar* en espagnol), je suis fatigué ; on peut également affixer une marque de résultativité *-ta*, signalant la mutation des propriétés du sujet par l'attribution : *nekatuta naiz* « je suis fatigué ». Ces deux structures ne se confondent pas avec la voix intransitive.

- (14) Batzuetan hain nekaturik sentitzen naiz... Hain nekaturik !
Il y a des fois où je me sens fatigué... Mais fatigué ! ...
(littéralement : « je suis sentant de fatigue »).
- (15) Zer gertatzen da ?
Que se passe-t-il ?
(littéralement : « quoi est arrivant ? »).
- (16) Eskerrak esnatu ez diren !
Ils ne se sont pas réveillés. C'est déjà ça.
(littéralement : « Merci qu'ils ne sont pas réveillés »).

En général le contexte tranche toute ambiguïté ; les exemples suivants ne sont potentiellement polysémiques que faute de déterminations contextuelles, ce qui ne se produit jamais dans les échanges linguistiques naturels :

- (17) a. Lagunak ikusten dira (voix intransitive)
b. Les amis se voient (diathèse réfléchie)
c. Les amis se voient (diathèse réciproque)
d. On voit les amis / les amis sont vus (diathèse passive).

Une précision importante : un tel énoncé ne peut signifier une diathèse active à patient implicite (les amis voient) car ceci correspondrait en basque à une structure NOR-NORK reprenant un syntagme nominal absolutif implicite, non marqué, c'est à dire, face à l'agent ergatif marqué, un site de patient non instancié faute de détermination lexicale du référent, mais bien présent dans la matrice insaturée. On aurait alors : *Lagunek ikusten dute*, « les amis (le / la) voient », avec *Lagunek* à l'ergatif pluriel.

ASSIGNATION A UN REPERE DATIF

La traduction de textes français en basque fait apparaître diverses stratégies de remédiation permettant de contourner l'impossibilité de grammaticaliser directement la réflexivité autrement que par une simple implication par voix intransitive, problème qui ainsi formulé ne se pose évidemment que pour le basque envisagé comme langue seconde ciblée par l'apprentissage ou la traduction, mais pas pour le basque langue première et autonome chez un locuteur natif, même multilingue (puisqu'il n'existe guère plus de bascophones exclusifs). L'une de ces stratégies consiste à référer l'événement à un support datif ou ergatif, par attribution de résultativité ou d'agentivité, en vue d'en faire le socle de l'évaluation du procès. Ce réceptacle peut être figuré par le locuteur ou par l'allocutaire :

- (18) a. Zer gertatzen zait ?
b. Qu'est-ce qui m'arrive ?
c. Que se passe-t-il (dont je suis le témoin) ?
- (19) a. Zer gertatzen zaik/n/zu ?
b. Que t'arrive-t-il ?
c. Qu'arrive-t-il dont tu es le témoin ?
d. (La question t'est exclusivement réservée :) Que se passe-t-il ?

La structure est polysémique : l'argument NORI à valeur dative, marqué par l'élément formateur suivant la voyelle *-i-* (18a, 19a), est interprété, selon les contextes, soit comme récipiendaire du procès (18b, 19b), soit comme témoin visuel non directement concerné (18c,

19c), soit comme allocutaire défini du message (conjugaison allocutive : 19d). Les exemples suivants sont extraits de *Asterix Korsikan* « Astérix en Corse » et des aventures de Tintin, *Adarbakarraren sekretua* « Le secret de la Licorne » :

- (20) a. Bai, irlaren inguruan kanpamentuak nonnahi aurki litezke
b. Oui, les camps se trouvent tout autour de l'île.

Le locuteur peut s'inclure dans la communauté environnante, dont éventuellement l'allocutaire :

- (21) a. Berandutu egingo zaigu
b. Il se fait tard (littéralement « ça va faire tard pour nous »).

Le récipiendaire (bénéficiaire / détrimentaire) du procès est souvent instancié par la désignation du tout auquel appartient la partie affectée par l'événement ; à la relation réflexive exprimée en français correspond un rapport métonymique en basque :

- (22) a. Zuk irtetearekin batera, nire itsasuntzia erori eta erdiko makila puskatu zaio
b. « le mât du milieu est cassé à lui = au bateau »
c. Immédiatement après votre visite, mon bateau est tombé et le mât du milieu s'est brisé.

La coréférence des arguments verbaux est systématiquement évitée par des ajouts argumentaux ; dans le dernier exemple, on y parvient en incorporant à la matrice verbale ce qui en français est un argument périphérique du syntagme nominal sujet : *le mât (du bateau) s'est brisé* > *le mât a cassé au bateau* (ce qui rappelle très fortement les structures à sujet disloqué en breton). Le fait de disposer en contexte du bateau comme repère intégrant du mât permet de référer l'événement affectant au repère immédiat le mât au repère distant le bateau par le biais du pronom intraverbal NORI qui, par essence, anaphorise un constituant datif, ici implicite mais restituable : *nire itsasuntziari* « à mon bateau », ce qui évite l'intransitivité pure et simple. Cela étant, le traducteur a le plus souvent recours à une modulation qui esquive la question de la réflexivité :

- (23) a. Julio Zesarrek ez dizu barkatuko !
b. « Jules César ne vous pardonnera pas »
c. Jules César se vengera !

L'ensemble de ces constatations semble converger vers un élément de typologie : la grammaticalisation de la structure réflexive résulterait de l'effacement d'un argument et du repli du schème accusatif en boucle sur l'argument unique qui subsiste : *je m'en vais* < *je vais d'ici où vous êtes* = *je vous quitte, je vais de vous* ; *je me lave* < *ma main lave moi* ou *ma main lave mon corps*, avec neutralisation d'une méronomie orientée dans un sens ou dans l'autre. Les réflexifs concrets comme *se laver* occultent un argument interne métonymique, la partie évidente du tout étudié, ici la main ; les réflexifs abstraits, en réalité interactionnels, comme *s'en aller*, occultent l'interférence avec un argument externe synecdochique non moins évident, l'allocutaire. Même les verbes modaux sont concernés : *il se peut qu'il vienne* = *un facteur extérieur au sujet détermine la possibilité* ; **il se faut qu'il vienne* = *il faut à nous qu'il vienne* (le facteur extérieur au sujet est défini implicitement). Or, justement, une des stratégies de remédiation lexicale à la question de la non-réflexivité en basque consiste à introduire un argument métonymique supplémentaire. Au fond, ce qui pose vraiment

problème, ce n'est pas comment le basque se passe de structure réflexive grammaticalisée, mais comment les autres langues en sont venues à créer les conditions d'une réflexivité possible, 1) en s'affranchissant d'une contrainte de non-coréférence nominale au niveau du groupe verbal, et/ou 2) en neutralisant des contrastes méronymiques (métonymie, synecdoque) par effacement ou nivellement argumental.

L'EXPRESSION DE LA DIATHESE REFLEXIVE : LA LEXIE GRAMMATICALISEE *BERE BURU-* / *BERE KABU-* « SA TETE »

Fermé à la possibilité de former le constituant spéculaire requis par la structure réfléchie, le basque a développé une structure permettant d'impliquer la coréférence en la formulant par un biais qui évite la redondance : le syntagme *bere burua* « sa tête », référant à la partie de l'animé humain représentant au mieux l'agent prototypique contrôlant l'action réflexive. Aux autres rangs personnels, le possessif, formé du pronom personnel au génitif possessif à la forme emphatique (*neure* « mon ») ou neutre (*nire* « mon »), varie avec celui du sujet ergatif, comme dans l'exemple suivant extrait d'*Harry Potter*, où l'anglais dialectal de Hagrid (*meself*) est rendu en dialecte biscayen (auxiliaires *dot*, *dozu* ; forme emphatique obligatoire du possessif, *neure* au lieu de *nire*¹⁰), en contraste général avec le *batua* du récit et des autres personnages, mais ceci ne modifie pas la structure :

- (24) a. Arrazoi dozu, ez dot neure burua aurkeztu
 b. True, I haven't introduced meself
 c. T'as raison, j'me suis pas présenté
 (« je n'ai pas présenté ma tête »).

Ce possessif réflexif de rang trois *bere*, d'origine incertaine, mais peut-être construit sur la même matrice consonantique que, justement, *buru*, ne s'emploie que s'il coréfère à l'argument ergatif réfléchissant. Par contraste, un possessif référant à l'argument absolutif se forme en portant au génitif le troisième possessif *hura*¹¹, soit *haren* :

- (25) Lextarreko plazan lepoa moztuta hil zuten Matalas eta haren burua gazteluko kanoi-zulo batean jarri zuten
 Ils tuèrent Matalas en le décapitant sur la place de Lextar et placèrent sa tête dans la gueule de l'un des canons du château.

La raison en est que l'ergatif, facultatif et morphologiquement marqué, discrimine le dominant différenciellement par rapport au repère absolutif, obligatoire et morphologiquement non marqué: l'ergatif, nécessairement suivi d'un absolutif, peut être pris pour source de coindexation, ce qui se traduira par le choix de *bere* au niveau de la cible absolutive de la coindexation; l'absolutif, par contre, peut par définition exister isolément et ne saurait à ce titre servir de source de coindexation: dans (25) *haren* renvoie au repère *Matalas* (ABS) alors

¹⁰ En *batua*, l'emploi du possessif emphatique est réservé à la focalisation du possesseur, motivée par une visée heuristique ou polémique avec une valeur expressive marquée ; la forme neutre ou objective s'emploie pour ériger en possesseur une personne préalablement repérée en contexte et sans visée modale particulière. Dans certains dialectes comme celui d'Hagrid, seule la forme dite emphatique est attestée, auquel cas le contraste n'est pas pertinent.

¹¹ Le basque possède trois démonstratifs déclinables à tous les cas : à l'absolutif, *hau* (associé à la première personne), *hori* (deuxième), *hura* (troisième). *Hura* est récupéré comme marque nominale de la troisième personne dans le paradigme des pronoms (cf. *ille* > *il*). Ce système ternaire en rappelle d'autres (latin, espagnol castillan, japonais) mais tous possèdent une pragmatique propre qui rend vaine toute tentative de superposition stricte.

que *bere* ne peut renvoyer qu'à un dérivé du repère tel que *Matalasek* (ERG). Ce fait a régulièrement été utilisé pour suggérer que le sujet de la phrase transitive est l'ergatif et non l'absolutif, laissant entrevoir un schème accusatif en structure profonde et reléguant l'ergativité à un épiphénomène; en réalité c'est la primitivité isolante même de l'absolutif-repère qui le rend incapable de s'inscrire dans une procédure de coindexation, et c'est le fait que l'ergatif discrimine l'agent du support absolutif qui crée l'effet de dédoublement cognitif requis pour une construction spéculaire, en sorte que l'ergativité, loin de s'effacer au profit de l'accusativité dans cette affaire, est la condition même pour permettre une structure stratifiée comme *bere buru-* dans ce type de langue.

Pour ce qui est de la lexie réflexive *bere buru-*, cette structure est incompatible avec les verbes intransitifs inhérents comme *gorde* « se cacher », *jantzi* « s'habiller », *apaindu* (« décorer », « (s')habiller », « (se) préparer », « bronzer »...), *garbitu* « (se) laver », *zikindu* « (se) salir », *idortu* « (se) durcir », *lehortu* « (se) sécher » (Hualde & Urbina 2003, 383-4), si bien qu'un énoncé comme (26a), transitif (ergatif *Jonek*, auxiliaire *du*), ne peut pas être compris comme réflexif et contraste avec l'intransitif (26c) (auxiliaire *da*, avec ou sans l'auxiliaire intransitif de focalisation *ari*) :

- (26) a. *Jonek bere burua garbitzen du*
 b. Jean lave sa tête
 c. *Jon garbitzen (ari) da*
 d. Jean se lave.

Huarte & Urbina 2003 distinguent trois classe de verbes : les réflexifs, requérant la lexie *bere buru-* pour exprimer l'argument réfléchi ; les intransitifs inhérents, qui l'excluent ; et les verbes mixtes, alternant les deux modèles. Parmi ces derniers, ceux n'exprimant pas un mouvement connaissent une incompatibilité entre l'argument réfléchi *bere buru-* et un complément allatif fixant la cible d'un mouvement non conditionné par le sens du verbe, alors qu'un complément locatif (inessif) ne pose pas ce problème :

- (27) a. *Gerrilariak basora babestu dira*
 b. Les guerriers se sont réfugiés dans le bois (*basora*, allatif : « au bois »)
 c. **Gerrilariak beren buruak basora babestu dituzte.*
- (28) a. *Gerrilariak basoan babestu dira*
 b. Les guerriers se sont réfugiés dans le bois (*basoan*, inessif : « dans le bois »)
 c. *Gerrilariak beren buruak basoan babestu dituzte.*

Le problème est que si le mouvement n'est pas attribué au sujet ergatif par le verbe, il peut être interprété comme affectant l'absolutif, exprimant alors un patient « leur tête » transféré au bois à des fins de protection. Si le verbe implique le déplacement de l'ergatif, *bere buru-* qui accompagne ne s'en désolidarise pas et reste compatible avec l'expression de l'argument réfléchi¹² :

- (29) a. *Xabierrek bere burua zubiazpira bota du*
 b. Xavier s'est jeté sous le pont.

Mais c'est alors le complément inessif qui devient ambigu, localisant soit l'agent *Xabierrek* comme localisation du départ de l'action, soit sa version réfléchie de patient *bere burua* pour

¹² Les exemples sont de Huarte & Urbina 2003 mais l'analyse de nous-mêmes.

la destination ; dans l'énoncé suivant, selon Huarte & Urbina 2003, on ignore si « sous le pont » est l'endroit duquel ou vers lequel se jette le malheureux :

- (30) a. Xabierrek bere burua zubiazpian bota du
b. Xavier s'est jeté sous le pont.

Très logiquement, le recours à l'intransitif tranche l'ambiguïté en éliminant le marquage du patient par la lexie *bere buru-* ; la localisation affecte donc l'agent du lancement à la source du mouvement (il part de sous le pont), agent exprimé à l'absolutif cette fois :

- (31) a. Xabier zubiazpian bota da
b. Xavier s'est jeté sous le pont.

On constate ainsi que la grammaticalisation de la lexie réfléchie *bere buru-* n'est que partielle et que sa cohabitation avec le syntagme isomorphe « sa tête » peut générer des ambiguïtés suscitée par des circonstants dont le verbe ne dit pas toujours clairement s'ils s'appliquent solidairement à un couple réfléchi à référent conjoint formé d'un SN et de sa reprise *bere buru-*, ou à l'un des référents disjoints, celui du SN ou celui de « sa tête » ; cette problématique se décline en fonction de deux paramètres, le sens du verbe (directif, locatif ou autre) et le complément (allatif, inessif, ablatif, etc.) qui interfère de manière variée avec le verbe selon la classe sémantique dont il relève (une étude systématique faisant appel à la typologie de Talmy serait de nature à établir une classification des configurations).

Pour ce qui est des flexions casuelles postposées, pris au sens littéral « sa tête », le syntagme *bere buru-* est compatible avec toutes les déclinaisons, y compris l'ergatif. L'énoncé suivant concerne *homo australopithecus* :

- (32) a. Bere buruak tximinoaren antza handia zuen: bekokia atzerantz, sudur motza, baraila nabaria
b. Sa tête avait « une grande apparence de singe » (litt.) : le front vers l'arrière (=fuyant), le nez court (=aplatis / épaté), la mâchoire saillante.

Prise au sens réfléchi, la lexie *bere buru-* livre une image partielle du contrôleur de l'action : l'agent ergatif étant typiquement un animé humain, la partie pertinente qui en est retenue pour figurer le repère de l'action réfléchie est la tête. Aux autres cas, c'est le contexte qui détermine si on a affaire à la lexie réfléchie ou au syntagme « sa tête », avec dans bien des cas un continuum entre les deux valeurs, comme en (33), où *bere buruari* « à sa tête » dans sa littéralité se combine bien avec *galderak eginez* « posant des questions » :

- (33) Datif *bere buruari* :
a. Dudleyk zurrunga egiten zuen, baina Harry esna egon zen, leiho aurrean eserita, behean pasatzen ziren autoen argiei begira eta bere buruari galderak eginez...
b. Dudley faisait des ronflements, mais Harry était éveillé, assis devant la fenêtre, regardant les lumières des voitures qui passaient en bas et se posant des questions...
(34) Génitif possessif *bere buruaren* :
a. Bere buruaren jabe izaten saiatuz, etxera sartu zen
b. Trying to pull himself together, he let himself into the house
c. Essayant d'être maître de sa tête / de lui-même, il entra dans la maison.
(35) Génitif locatif *bere buruko* :
a. Hala ere, ez nuke neure burua idazletzat definituko, akaso bidailari, ameslari, eta gero idazten duen pertsona bat bezala, bere buruko zamak arintzeko

- b. A vrai dire, je ne me définirais pas comme écrivain, peut-être comme un voyageur, un rêveur, et ensuite comme une personne qui écrit, dans le but d'alléger son fardeau.
- (36) Inessif *bere buruan* :
- Harry albiste horiei bueltak eman zizkien bere buruan
 - Harry donna des tours à ces nouvelles dans sa tête
 - Harry réfléchit longuement à ces nouvelles.
- (37) Allatif *bere burura* :
- Loaldi luze horietako batean konturatu zen nola bere izpirituak gorputza utzi eta bere burura ihes egiten zuen
 - Au cours de l'une de ses longues siestes il se rendit compte et comment son esprit abandonnait son corps et fuyait vers sa tête / lui-même (En contexte, suit un passage onirique).
- (38) Ablatif *bere burutik* :
- Emazteak aurre egin dionean, idazlea bere burutik atera da
 - Quand la femme lui a résisté, l'écrivain a explosé (« est sorti de lui-même »).
- (39) Destinatif *bere buruarentzat* :
- Irakurlego jakin bati zuzendua ote dagoen galdetu zaionean, bere buruarentzat idatzi duela erantzun du idazleak. « Liburua niretzat idatzitakoa da. Oso liburu pertsonala da. »
 - Quand on lui a demandé s'il était destiné à un lectorat particulier, l'auteur a répondu qu'il l'avait écrit pour lui-même. « Ce livre a été écrit pour moi. C'est un livre très personnel. »
- (40) Associatif *bere buruarekin* :
- Behin entzun nion poeta bati, hitzak sendatu egiten duela. Abesteak, pianoa jotzeak sendatu egiten al dute? - Bai, baretu eta sendatu egiten dute. Gainera, gauzak norberari gustatzen zaizkion moduan eginez gero, norbera bere buruarekin konforme geratzen da
 - Une fois j'ai entendu un poète (selon qui) le verbe soigne. Est-ce que le chant et le piano soignent ? - Oui, ils apaisent et ils soignent. De plus, en faisant les choses d'une manière qui plaît à soi-même, on est en accord avec soi-même.

Cependant la spécificité fonctionnelle de *bere buru-* est manifestée par plusieurs indices de grammaticalisation :

1) si le sujet ergatif est pluriel, le possessif suit (*zeuen* « votre / vos » dans (41)), mais pas le nombre du substantif, qui reste bloqué au singulier *burua* et n'admet pas la marque plurielle *buruak*, ceci du moins dans les textes qui se soumettent à cette prescription académique :

- (41) a. Itxaroten zaudeten bitartean, zeuen burua ahal duzuen gehien txukuntzeko iradokitzen dizuet
- b. Pendant que vous attendez, je vous suggère de vous rhabiller du mieux que vous pouvez.

La pluralisation de *bere burua* conduit en principe à l'interprétation littérale non réfléchie du syntagme, dont la pluralisation sera reproduite dans la conjugaison auxiliée :

- (42) a. Beren buruak garbitzen dituzte
- b. Ils se lavent la tête.

L'usage, toutefois, amène à considérer cette règle avec souplesse, et les contre-exemples abondent, au point que dans notre corpus les occurrences réflexives de *beren buruak* sont très largement majoritaires par rapport aux occurrences normées « leur tête » :

- (43) a. Oso polita litzateke, noski, beltz amerikanoek beren buruak bigun-bigun emantzipatu ahal izango balituzte
b. Ce serait très bien, évidemment, si les Américains noirs pouvaient s'émanciper en douceur.

Au datif pluriel *beren buruei* :

- (44) a. Bideo hau ikusi dutenek ezin eragotzi dezakete beren buruei galdetzea nola eduki litekeen halako gizon bat giltzapean
b. Ceux qui ont vu cette vidéo ne peuvent peut-être pas s'empêcher de se demander comment on aurait gardé un individu pareil sous clé.

2) Le cas ergatif, marqué par *-k*, fait d'un référent nominal la source contrôlant le repère absolutif par le biais du procès exprimé par le verbe, parallèlement au génitif délimitatif marqué par *-ko* (*etxeko atea* « la porte de la maison »), lequel établi entre les deux syntagmes nominaux le même type de rapport par voie directe (sans passer par le trûchement du procès verbal). Ceci fait que l'argument ergatif notionnel précède sa reprise spéculaire par *bere burua*, ce qui exclut de fait le syntagme réfléchi de la possibilité de porter la flexion ergative. Ceci procède d'un parallélisme des rapports de dominant à dominé représentés par le couple tout / partie pour les référents lexicaux et agent / patient pour les rôles argumentaux. De ce fait, on ne peut considérer l'impossibilité de porter le réfléchi métonymique *bere burua* à l'ergatif comme un argument en faveur de la non-ergativité du basque en structure profonde¹³.

3) A l'instrumental (*-z*), la forme déterminée *bere buruaz* est sémantiquement neutre et intervient dans les constructions réfléchies requérant ce cas :

- (45) a. Crabbe eta Goyle lagunekin elkartzera joan zen Malfoy, bere buruaz pozik
b. Malfoy alla retrouver ses amis Crabbe et Goyle, content de lui,

ainsi que dans la lexie euphémistique signifiant « se suicider » :

- (46) a. Gero, esaten da bere buruaz beste egin duela
b. Après, on raconte qu'il s'est suicidé. (litt. « faire autre »).

Mais on trouve également l'indéterminé *bere buruz* pour « (exécuter une action) soi-même, de son propre chef, pour son propre compte, de son propre gré » :

- (47) a. Mogel eta Axular, bere buruz aski mintzo diren bi izen
b. Mogel et Axular, deux noms qui en disent long par eux-mêmes,

et dans ce cas seulement, la racine lexicale euskarienne *buru-* « tête » peut être remplacée par son homologue roman *kabu-* (< latin *caput* via l'espagnol *cabo*, dont *kabu* conserve aussi le sens de « fin », « extrémité », cf. *al fin y al cabo* « au bout du compte ») :

¹³ Dixon 1994.

- (48) a. Eta zure ustez, atera al daiteke hemendik bere kabuz, bera bakarrik ?
 b. Et d'après vous, il peut sortir d'ici par lui-même, tout seul ?
- (49) a. Ikasleak bere kabuz eta bere erritmoan ikasiko du
 b. L'élève apprendra par lui-même et à son rythme.

Certains exemples ne sont pas dénués de polysémie :

- (50) a. Joan Pablo II.ak bere kabuz hartzen du arnasa Gemelli poliklinikotik jakinarazi dutene.
 b. (litt.) D'après ce qu'ils font savoir de la polyclinique Gemelli, Jean Paul II prend son souffle par sa tête
 c. Selon la polyclinique des Gémeaux, Jean-Paul II respire sans assistance respiratoire.

La même règle de non-pluralisation s'applique. Dans le cas contraire, le génitif possessif *bere*, mis au pluriel *beren*, signifie une interprétation littérale « par leur tête » :

- (51) a. Bikiak ez ziren beren kabuz jaio, noski, (...)
 b. Les jumeaux ne sont pas sortis par la tête, bien sûr (...)

Dans le cadre de la problématique que nous avons développée, *bere burua* joue le rôle suivant : le français peut générer des structures réflexives par mise en coréférence de pronoms verbaux parce que cette convergence ne lui pose aucun problème, vu que les cas syntaxiques ne reprennent pas anaphoriquement les thèmes discriminés. En basque, les pronoms intraverbaux, anaphorisant les thèmes discriminés par leurs rôles argumentaux respectifs, sont frappés d'interdit de coréférence. Une résolution du problème consiste à « tricher » en grammaticalisant un outil de coréférence partielle marqué métonymiquement par la récupération d'un organe emblématique du tout prototypique, la tête de l'individu animé humain, que le lexème utilisé soit endogène (*buru-*) ou exogène (*kabu-*, < IE **kap*). En d'autres termes, *bere buru-* institutionnalise un rapport métonymique du même type que celui que le contexte permettait d'improviser entre le mât et le bateau de l'exemple (22) et qui sous-tend implicitement les structures réfléchies du français, intermédiaires entre le transitif et l'intransitif : au fond, *tu te payes ma pomme / tête ?* n'esquive-t-il pas un indicible **tu te me payes ?*

LA LEXICALISATION DE LA DIATHESE RECIPROQUE : *ELKAR* ET *BAT BESTE-*

Bat beste- signifie littéralement « (l')un (l')autre » et pourrait avoir été structurellement calqué sur les langues romanes. Ce syntagme déclinable exprime le vis-à-vis liant les partenaires d'une relation réciproque, concrète (un engagement réciproque dans une action) ou abstraite (un positionnement spéculaire dans une relation) : *bat bestearekin ohetan lo eginten zuten*, littéralement « ils dormaient dans les lits de l'un l'autre », > « ils avaient échangé leurs lits pour dormir. » La classification grammaticale de *elkar*, de même que la détermination de son origine, s'avère plus délicate. Cet opérateur, lui aussi déclinable (datif *elkarri* « l'un à l'autre », associatif *elkarrekin* « l'un avec l'autre », etc.), représente la fusion ou la marque synthétique des deux partenaires effectivement engagés dans une action réciproque, d'où son nombre singulier invariable, *elkar maite dute* « ils s'aiment », *elkarrekin hizketan* « en conversation (l'un avec l'autre) » :

- (52) a. Makila begitsuak ere izaten zituzten, irakaslea begira ez zegoenean elkar jotzeko erabiltzen zituztenak
 b. Ils possédaient également des bâtons noueux (litt. « avec des yeux »), qu'ils utilisaient pour se frapper quand le professeur ne regardait pas.
- (53) a. Elkarri begiratu zioten zorrotz, Harry eta Dudley artean gela zeudela ahaztuta bezala
 b. Ils se regardaient fixement, comme (s'ils avaient) oublié qu'Harry et Dudley étaient encore dans la pièce.
- (54) a. Han pilatu ziren denak, normalean egongo ziren baino elkarrengandik, urduri begiratzuz ingurura
 b. Ils se regroupèrent tous là, plus serrés (les uns les autres) qu'ils ne l'auraient fait en temps normal, regardant autour d'eux avec inquiétude.

Cette valeur fusionnelle de *elkar* permet à cet opérateur d'entrer dans la formation d'un verbe *elkartu* « se joindre à », « partager », « s'associer à » ou d'un substantif *elkarrizketa* « conversation » :

- (55) a. Korrodorean pilaturiko jendetzarekin elkartu ziren
 b. Ils se joignirent à la foule entassée dans le couloir.
- (56) a. Elkarrizketaren txor-txor hotsa isildu egin zen haiek sartu zirenean
 b. Le (bas) murmure des conversations se tut quand ils entrèrent.

Elkar(lanean) est aussi le nom du plus connu des éditeurs basques. Cet opérateur s'oppose à *bakar* (formé sur le numéral *bat* « un ») isolant un argument unique (*adarbakar* « licorne », *bakarrik* « seulement », *bakarka* « par soi-même », « en autodidacte » - nom d'une méthode d'apprentissage du basque).

Avec une grande iconicité morphosyntaxique, l'opérateur double *bat beste-* dissocie les pôles interactionnels du rapport de réciprocité, ce qui convient à l'analyse de la configuration, alors que l'opérateur simple *elkar* les conjoint, mettant en scène le couplage effectif dans l'interaction, ce qui convient à l'expression d'un engagement réciproque.

- (57) a. Ezin da esan bi eredu horietako bat bestea baino hobea denik
 b. Il est impossible de dire si l'un de ces deux modèles est meilleur que l'autre.
- (58) a. Bat besteari bere bidean oztopatzen saiatzen gara hemen
 b. Ici nous essayons de nous gêner les uns les autres dans nos cheminements.

Il en résulte que si *elkar* associe la réciprocité au constat d'un engagement concerté dans l'action (en position d'agents, de destinataires, d'accompagnants), *bat beste-* pose une relation abstraite telle que le locuteur la construit par voie intellectuelle et non telle qu'il l'appréhende par voie perceptuelle, d'où le spectre plus large des emplois de cette locution, qui ne requiert ni le trait animé humain chez les partenaires, ni l'incarnation du rapport abstrait par un acte d'échange effectif matérialisé par un verbe lexical.

Signalons enfin qu'une langue romane, le gallo ou britto-roman, parlé dans la partie orientale de la Bretagne, connaît un emploi grammaticalisé de la préposition *entr* distincte du préfixe *entr-*. Ses valeurs et emplois¹⁴ rappellent ceux de *elkar* mais avec des singularités syntaxiques telles que le placement fixe de *entr* entre le pronom réfléchi (parfois redoublé) et le reste du prédicat (verbe, auxiliaire, clitique objet, pronom adverbial : *Le conseilh s'entr consulte* « Le conseil municipal délibère », *On s'entr aemaet ben* « on s'aimait bien », *Ça fumaet qheuqe faiz q'en s'entr veyae pus* « ça fumait parfois à tel point qu'on ne se voyait plus », *Je nouz*

¹⁴ Pour la description et des exemples multiples aux configurations variées, cf. Dreano 2005, 155, 204-5, 209, 227, 330, 357.

entre taem dit « Nous nous étions dit », *Entr aem'ouz !* « aimez-vous les uns les autres », *A s'entr vair !* « Au revoir ! », *Il s'entr sont battus* « ils se sont battus », *Vouz v'entr eyte tout troulhei* « Vous vous êtes éclaboussés », *Il s'étaent s'entr aemei longtemp* « ils se sont aimés longtemps », *ça taet pas de s'entr en prendr à yelle* « il n'y avait pas lieu de s'en prendre à elle ». La liste des verbes concernés est longue (*s'entr savair* « s'être consultés / détenir un savoir partagé », *s'entr veqhir* « se supporter », *s'entr rire* « rire ensemble », *s'entr durer* « se supporter », *s'entr courser* « se faire la course », *s'entr tenir* « se tenir mutuellement », tous les verbes énonciatifs (*dire, hucher* « crier » *apeler, reypondr, caùzer* etc.). Par ailleurs le tour *yun l'àùtr* « l'un l'autre » vient renforcer facultativement la mutualité en soulignant le partenariat mais n'alterne pas avec *entr*, contrairement à *bat beste-*, en distribution complémentaire avec *elkar* : *Je nouz entr eïdaem yun l'àùtr d'àùtr faiz* « nous nous aidions naguère », *Vouz vouz entr le passiez yun l'àùtr* « Vous vous le passiez de l'un à l'autre ».

CONCLUSION

Non-anaphore et non-co-référence sont des phénomènes liés à la structure de la proposition en basque : il n'y a pas de constituant SV, les anaphorisations sont lexicales. On sait que le traitement de l'anaphore est un élément crucial en théorie du liage, ce qui fait que le basque présente un sérieux problème pour ce modèle syntaxique. La raison en est que l'énoncé basque se développe linéairement, de manière intra-propositionnelle, avec l'auxiliaire final qui synthétise l'ensemble et le verse à l'allocutivité.

Ceci nous amène en conclusion à une analyse de Du Bois 1987 (aussi mentionné par Queixalôs 2003) : la construction de la proposition repose dans son principe sur un développement rhématique à partir d'un thème qui apparaît d'autant plus neutre du point de vue actanciel qu'on décrit ce qui lui arrive et ce qui se produit autour de lui. La tendance naturelle, si l'on peut dire, de la proposition prise en elle-même est donc un fonctionnement ergatif, avec un thème absolutif. En revanche, si on considère l'au-delà de la proposition, les enchaînements du discours, l'interaction entre propositions constitutive d'un récit, la tendance sera de maintenir un thème rémanent, qui traverse différentes situations. Ce thème a alors toutes les chances d'être décrit comme un agent du point de vue actanciel. Donc, le réseau inter-propositionnel favorise l'accusativité, avec l'argument agent d'un verbe transitif traité comme l'argument unique d'un verbe intransitif ($A = S \neq O$ pour Dixon) alors que la proposition en elle-même favorise l'ergativité ($O = S \neq A$). Nous aurions là un conflit de tendances qui polariserait la typologie. Si une langue a pour horizon structurel immédiat la proposition, elle sera ergative à proportion de la fermeture de cet horizon. Malgré le haut niveau actanciel de l'ergatif, l'agent sera structurellement optionnel et périphérique par rapport à l'absolutif qui tend à être actanciellement le plus neutre possible. Son caractère éventuellement « pivot », pour reprendre le terme de Dixon, dans le réseau inter-propositionnel, ne change rien à cette donnée et se comprend simplement en termes de saillance narrative, non en termes de structure profonde.

Le basque se comporte ainsi qu'il vient d'être décrit. Il est malencontreusement, mais couramment, admis (« acquis ») par les générativistes que le basque n'est ergatif qu'en surface, au niveau de sa morphologie, mais accusatif en profondeur, et que d'ailleurs l'ergativité en général est un épiphénomène. La cause de cette très sérieuse erreur d'analyse est que les tests utilisés concernent tous des relations inter-propositionnelles, la structure interne de la proposition étant considérée comme un phénomène morphologique, donc de surface. La circularité est patente. En revanche, les tests de G. Rebuschi que nous avons rappelés concernent le fonctionnement intra-propositionnel et démontrent l'ergativité du

basque. La hiérarchie argumentale en basque n'oppose pas « sujet » et « objet », mais l'ensemble des arguments à l'absolutif, ce qui est représenté par l'auxiliaire.

Pour ce qui nous concerne ici directement, à savoir le réfléchi, nous comprenons qu'il ne peut pas y avoir d'anaphore intra-propositionnelle dans une langue ergative comme le basque. C'est également ce qui explique que la réflexivité peut y être simplement obtenue par la disparition de l'ergatif avec l'antipassif de, par exemple, (*ni ondo jana nago* (litt. « Je suis bien mangé » pour « j'ai bien mangé »), l'absolutif désignant par défaut l'argument affecté au même titre qu'un sujet intransitif. Le réfléchi se développe dans une structure accusative ou en voie d'accusativité car il implique une réduction importante de la proposition intégrante au profit de micro-propositions intégrées et de réseaux exogènes appuyés sur des formes-relais.

BIBLIOGRAPHIE

- Alegria Loinazek, I. (1995) *Euskal morfologiaren tratamendu automatikorako tresnak, Euskararako prozesadore morfologiko sendo baten diseinua eta eraikuntza. Oinarri horrekin osatutako zuzentzaile ortografikoa, tesi-txostena*, Donostia, 1995eko apirila.
- Bottineau, D. (2002) « Les cognèmes de l'anglais : principes théoriques », in Lowe, R. (2002), 423-437.
- (2005) « Prédication et interaction cognitive en basque », *Mémoires de la Société de Linguistique*, XIV, Peeters, Louvain, 97-132.
- Bottineau, D. & Roulland, D. (2003) « La grammaticalisation de l'adresse en basque : formes allocutives, systématique, emploi et reconnaissance académique », *Colloque International Pronoms de 2e personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe*, Instituto Cervantes, Paris, 6-8 mars 2003,
http://cvc.cervantes.es/obref/coloquio_paris/ponencias/pdf/cvc_bottineau.pdf.
- Comrie, B. (1989) *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago, University of Chicago Press.
- Coyos, J.-B. (1999) *Le parler basque souletin des Arbailles, une approche de l'ergativité*, Pais, L'Harmattan.
- (2004) « La langue basque selon Gustave Guillaume : quelques commentaires d'un point de vue structuraliste fonctionnaliste », *Genèse de la "phrase" dans la diversité des langues, Modèles Linguistiques*, tome XXV, fascicules 1 & 2, 289-303.
- Dixon, R.M.W. (1994) *Ergativity*, Cambridge, CUP.
- Dréano, P. (2005) *Grammaire du gallo*, Label LN, Ploudalmézeau.
- Du Bois, J. (1987) « The Discourse Basis of Ergativity », *Language*, 63, 805-855.
- Keenan, E. (1987) *Universal Grammar*, London, Croom & Helm.
- Lafitte, P. (1995) *Grammaire basque*, Donostia, Elkar (-1944).
- Lazard, G. (1994) *L'Actance*, Paris, PUF.
- Lowe, R. (ed) (2002) *Le système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- Marantz, A. (1985) *On the Nature of Grammatical Relations*, Cambridge, MIT Press.
- Montaut, A. (2001) « La notion de sujet en hindi-ourdou: actance, diathèse et localisation », *BSLP*, XCVI, 311-348.
- Ortiz de Urbina, J. (1989) *Parameters in the Grammar of Basque*, Dordrecht, Holland, Foris Publications / Providence RI, U.S.A.
- Queixalôs, F. (2003) « Ergativité et relations grammaticales en katukina », *Cercle Linguistique de FINALCO*, <http://perso.wanadoo.fr/anaid.donabedian/cli.htm>.
- Rebuschi, G. (1982) *Structure de l'énoncé en basque*, thèse, Université de Paris 7.
- (1985) « Niveaux de représentation et non-configurationalité : remarques sur les anaphores et les variables du basque », *Sigma* 9, 109-144.

- (1986) « Diathèse et (non)configurationalité : l'exemple du basque » , *Actances* 2, 175-207 et 1997, 73-99.
- (1991) « Les possessifs basques, l'opposition entre éléments réfléchis et non réfléchis, et la variation dialectale », *Modèles Linguistiques* 26 (13/2), 35-56.
- (1997) *Essais de linguistique basque*, Euskal Herriko Unibertsitatea, Bilbao.
- (1997) « Pour une représentation syntaxique duale : structure syntaxique et structure lexicale en basque » , in *Essais de linguistique basque*, 1997, 101-123.
- Roulland, D. (2002) « Gustave Guillaume et la langue basque », in Lowe, R. (ed) (2002), 383-395.
- (2003) « Gentlemen, Include Me Out : à propos de l'ergativité », *Travaux Linguistiques du Cerlco* 16, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- (2004), « Perfectivité et schémas actanciels en basque », *Genèse de la "phrase" dans la diversité des langues*, *Modèles Linguistiques*, tome XXV, fascicules 1 & 2, 305-320.
- Tchekoff, C. (1978), *Aux fondements de la syntaxe - l'ergatif*, PUF.